



Communiqué
Pour diffusion immédiate

Objet : Pour un développement durable de la région de Québec

Le mardi 1^{er} juin 2010. Le Conseil régional de l'environnement (CRE) de la région de la Capitale-Nationale, Vivre en Ville, Accès transports viables, l'Organisme des bassins versants (OBV) de la Capitale, l'Organisme de bassins versants (OBV) Charlevoix Montmorency et l'Association pour la protection de l'environnement du lac Saint-Charles et des Marais du Nord (APEL) souhaitent féliciter la Ville de Québec et accueillent avec enthousiasme la vision d'avenir pour Québec.

L'ensemble de ces groupes se réjouit que Québec souhaite être un leader en matière d'aménagement du territoire, d'urbanisme et de protection des bassins versants, notamment afin de protéger les prises d'eau potable.

Le directeur général du CRE-Capitale nationale, monsieur Alexandre Turgeon, est quant à lui fier que la Ville de Québec souhaite désormais appliquer les principes des collectivités viables que promeut son organisme depuis plus de 10 ans. *« Le courage du maire Labeaume de vouloir restreindre l'étalement urbain est remarquable! »*

Quant à lui, le président de l'Organisme de bassins versants Charlevoix Montmorency, monsieur Michel Leclerc, invite les maires de la région au dialogue: *« L'importance de protéger les bassins versants des prises d'eau est cruciale pour le développement des municipalités qui puisent leur eau potable à même le réseau hydrographique de la rivière Montmorency. Compte tenu que la délimitation géographique de ce réseau dépasse largement les limites administratives des municipalités, les élus n'auront pas d'autre choix que de concerter leurs efforts de conservation afin de préserver la qualité exceptionnelle de l'eau de ce tributaire du fleuve St-Laurent. »*

En 2006, le lac Saint-Charles, réserve d'eau potable de quelque 275 000 personnes, a connu son premier épisode de cyanobactéries. Depuis, ces algues à potentiel toxique sont présentes chaque année. L'apparition de cyanobactéries sur ce plan d'eau est un signe que la réserve d'eau potable de la Ville de Québec subit de nombreuses pressions. Plusieurs actions ont été mises en œuvre depuis ce jour pour protéger la principale source d'eau de la Ville, mais hier, la Ville de Québec a posé un geste courageux pour affirmer à tous l'importance de la protection des réserves d'eau brute et de la gestion par bassin versant.

« *La gestion intégrée de l'eau par bassin versant (GIEBV) est un outil concret de mise en œuvre d'une stratégie de développement durable,* » a ajouté le président de l'OBV de la Capitale, Pierre Trahan. La GIEBV permet de considérer le territoire de façon globale en tenant compte des impacts cumulatifs des actions sur la qualité de l'eau. Elle permet également de concilier les usages des différents secteurs d'activités (occupation résidentielle, foresterie, agriculture, industries, récréotourisme, etc.) pour en assurer la pérennité.

Le président de l'Association pour la protection de l'environnement du lac Saint-Charles, François Morneau, salue pour sa part la détermination de la Ville de Québec à vouloir prioriser la protection de la ressource eau.

Dans le contexte actuel, la concertation sera définitivement le principal défi auquel sera confronté l'ensemble des municipalités du territoire, afin de s'entendre sur une vision commune du développement durable et de protection des prises d'eau. Les signataires souhaitent que toutes parties partagent la même détermination à protéger adéquatement les sources d'eau potable et s'entendent sur une manière durable de développer harmonieusement le territoire, et ce, pour les générations à venir.

— 30 —

Source :

Caroline Brodeur
Organisme des bassins versants de la Capitale
Tel : (418) 780-7242
Cell. : (418) 569-9784

Contact :

Xavier Mercier Méthé
Accès transports viables
Tel : (418) 648-1242
x.merciermethe@transportsviables.org